

blée autorisa la Commission de Contrôle à prendre, de concert avec le Secrétaire Général et le Directeur du Bureau International du Travail, toutes mesures d'ordre administratif ou financier qu'elle jugerait nécessaires.

La Commission de Contrôle était un organisme composé de sept membres élus par l'Assemblée ayant pour mission de faire des recommandations en matière de finance et d'administration. Durant la guerre, la Commission réussit à se réunir régulièrement au moins une fois l'an bien qu'elle dût, pour assurer le quorum, coopter des membres supplémentaires. Elle approuva, au lieu et place de l'Assemblée, les budgets annuels de la Société de 1941 à 1946 inclusivement et les présenta aux Etats Membres. C'est le seul organisme de la Société, à l'exception du Secrétariat et des divers services de l'Organisation Internationale du Travail, qui fonctionna réellement pendant toute la durée de la guerre.

Les Etats Membres avaient autorisé la Commission de Contrôle en 1945 à entamer pour leur compte des négociations avec les Nations Unies. La Commission se réunit à Londres à cet effet, au début de 1946, avec un comité nommé par la Commission Préparatoire des Nations Unies. Le "Projet commun" élaboré par ces deux organismes fut ratifié en février par l'Assemblée des Nations Unies. Il devait servir de base à la plupart des grandes décisions prises par l'Assemblée de la Société des Nations lors de sa session d'avril. On trouvera le texte de ce projet en annexe du présent rapport. La Commission de Contrôle présenta de plus à l'Assemblée des propositions détaillées tendant à la liquidation de la Société.

#### DISCUSSION DU RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Une vingtaine de délégués prirent part à la discussion du rapport du Secrétaire Général en séances plénières de l'Assemblée. Tous exprimèrent l'espoir que les Nations Unies continueraient l'œuvre commencée par la Société. Le thème d'un grand nombre des discours se trouve dans le rapport du Secrétaire Général, dont le délégué de l'Uruguay a cité le passage suivant à l'Assemblée (traduction):

"Que la nouvelle génération de constructeurs et de créateurs se garde d'imputer l'échec tragique de l'humanité à l'imperfection des idéaux ou de l'organisation de la Société des Nations. Cet échec est plutôt dû à la conduite des hommes d'Etat et aux membres de la Société des Nations qui se contentèrent de se payer de mots, qui furent incapables de s'imposer de petits sacrifices pour éviter de gros, ainsi qu'aux peuples et aux Etats qui eurent la folie de s'imaginer qu'ils pouvaient demeurer spectateurs. Tel sera le verdict de l'histoire, quelque simplifié qu'il puisse paraître dans la confusion et l'enchevêtrement des relations internationales."